

Xavier MAGNON

**Agrégé de droit public
Professeur à Aix-Marseille Université
Directeur de l'Institut Louis Favoreu**

Curriculum vitae

Renseignements personnels

Date et lieu de naissance : **8 juin 1974, Marseille**

Nationalité : **Française**

Situation de famille : **Trois enfants**



Adresse professionnelle : **Institut Louis Favoreu
Faculté de Droit et de Science politique
Aix-Marseille Université
3, Avenue Robert Schuman
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Adresse électronique : **xaviermagnon@hotmail.com**

Domaines et thèmes de recherche

Droit constitutionnel (institutionnel, normatif et substantiel), contentieux constitutionnel (général, question prioritaire de constitutionnalité), justice constitutionnelle, rapports de systèmes (droit constitutionnel et droit de l'Union européenne, droit étatique et droit local), droit de l'Union européenne (institutionnel), théorie du droit et épistémologie, droit comparé.

Travaux

I - Thèse et ouvrages

- *Contrôle de constitutionnalité et droit communautaire devant les juges constitutionnels français et italien*, Thèse de doctorat, Faculté de droit d'Aix-en-Provence, 30 novembre 2002, dactylographiée, 777 p.
- *Théorie(s) du droit*, Ellipses, Collection Universités Droit, 2008, 167 p.
- *Code constitutionnel*, sous la direction de T. S. RENOUX et M. de VILLIERS, *Litec*, Juriscode,
 - 2^{ème} édition, 2005, 1613 p.
 - 3^{ème} édition, 2010, 1501 p.

- 4^{ème} édition, 2012, 1640 p. (art. 1, 3, 5, 6, 11, 12, 13 et 17 DDHC, al. 9, 12, 13, 16, 17 et 18 Pr. 46, et Titres VI, VII et XI bis de la Constitution) ;
- 5^{ème} édition, 2013, 1600 p. (art. 1, 3, 5, 6, 11, 12, 13 et 17 DDHC, al. 9, 12, 13, 16, 17 et 18 Pr. 46, et Titres VI, VII et XI bis de la Constitution) ;
- 6^{ème} édition, 2014, 1772 p. (art. 1, 3, 5, 6, 11, 12, 13 et 17 DDHC, al. 9, 12, 13, 16, 17 et 18 Pr. 46, et Titres VI, VII et XI bis de la Constitution).
- *La question prioritaire de constitutionnalité. Pratique et contentieux*, direction d'ouvrage et participation, avec V. BERNAUD, K. FOUCHER, J.-P. MIGNARD et T.S. RENOUX, Litec, 2011, 466 p.
- *La question prioritaire de constitutionnalité. Principes généraux, pratique et droit du contentieux*, direction d'ouvrage et participation, avec V. BERNAUD, K. FOUCHER, J.-P. MIGNARD et T.S. RENOUX, 2^{ème} édition, Litec, 2013, 454 p.
- *Code constitutionnel*, direction d'ouvrage avec T. S. RENOUX et M. de VILLIERS, Litec, Juriscode :
 - 7^{ème} édition, 2016, 1634 p.
 - 8^{ème} édition, 2017, 1772 p.
 - 9^{ème} édition, 2018, 1970 p.
 - 10^{ème} édition, 2020, 2145 p.
- *Les grands discours de la culture juridique*, direction d'ouvrage avec W. MASTOR, J. BENETTI et P. EGEA Dalloz, Collection Grands arrêts :
 - 1^{ère} édition, 2017, 908 p.
 - 2^{ème} édition, 2020, 1089 p.
- *Un classique méconnu : Hans Kelsen*, direction d'ouvrage avec T. HOCHMANN et R. PONSARD, Mare & Martin, Le sens de la science, 2019, 434 p.

II – Direction d'ouvrages issus de colloque, de journée d'études ou de dossiers thématiques

- *Pouvoir exécutif et Parlement : de nouveaux équilibres ?*, avec R. GHEVONTIAN et M. STEFANINI, PUAM, 2012, 560 p.
- *Question sur la Question (QsQ I) : Le réflexe constitutionnel*, avec X. BIOY, W. MASTOR ET S. MOUTON, Bruylant, 2013, 230 p.
- *Questions sur la question (QsQ II) : La QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, avec X. BIOY, W. MASTOR ET S. MOUTON, *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 38, 2013, pp. 205-230, et n° 39, pp. 251-291.
- *Questions sur la question (QsQ III) : De nouveaux équilibres institutionnels ?*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, LGDJ-Lextenso, collection Grands Colloques, 2014, 219 p.
- *Questions sur la question (QsQ IV) : L'office du juge constitutionnel face aux exigences supranationales*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, Bruylant, Coll. A la croisée des droits, 2015, 332 p.
- *De la possibilité d'un discours constitutionnel critique*, coordination du dossier spécial avec B. LAHIRE et R. PONSARD, *AJJC*, 2015, pp. 11-90.
- *Les pouvoirs d'instruction des cours constitutionnelles et la formation de l'intime conviction des juges constitutionnels (QsQ V)*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, *Cahiers de PILF*, n° 6, PUAM, 2016, 107 p.
- *La fabrique du droit constitutionnel : réinterroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*, avec S. MOUTON et A. VIDAL-NAQUET, *RFDC*, 2019, n° 120, pp. 793-966.
- *La QPC, vers une reconfiguration de l'architecture juridictionnelle ?*, avec A. VIDAL-NAQUET, PUAM, 2020, 202 p.

- *Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, avec S. MOUTON, Mare & Martin, Le sens de la science, à paraître.
- [*Les assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?*](#), avec M. FATIN-ROUGE STEFANINI, DICE édition, Confluence des droits, 17, 2022, 303 p.

Voir également *infra* les Tables rondes internationales (depuis 2016) et les Universités d'été aixoises parues à l'AIJC.

III – Etudes

Les différentes études sont disponibles, dans la version envoyée à l'éditeur, sur publications.ut-capitole.fr jusqu'en 2016 puis sur hal.archives-ouvertes.fr.

A - Etudes parues dans des ouvrages

- [« La liberté d'expression », in *Protection des libertés et droits fondamentaux*, sous la direction de T.-S. RENOUX, Les notices de La documentation française, 2007, pp. 120-127.](#)
- [« La liberté de communication », in *Protection des libertés et droits fondamentaux*, sous la direction de T.-S. RENOUX, Les notices de La documentation française, 2007, pp. 128-134.](#)
- [« La protection des juges constitutionnels », in *La protection des pouvoirs constitués. Chefs de l'Etat. Ministres. Parlementaires. Juges*, sous la direction de Philippe SEGUR, Bruylant, 2007, pp. 167-189.](#)
- [« Orientation théorique et choix méthodologique de l'école aixoise de droit constitutionnel : réflexions et tentative de reconstruction », in *Renouveau du droit constitutionnel. Mélanges en l'honneur de Louis FAVOREU*, Dalloz, 2007, pp. 233-254.](#)
- [« Essai de stratégie constitutionnelle : quelle politique jurisprudentielle pour sauver la question préjudicielle de constitutionnalité ? », in *Contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité*, sous la direction d'A. LEVADE et de D. ROUSSEAU, Actes du colloque des 5 et 6 juin 2008, Conseil constitutionnel, Paris, Dalloz \(*inédit, article achevé et envoyé mais ouvrage non publié*\).](#)
- [« L'autonomie politique au sein d'un Etat unitaire décentralisé : l'exemple de la Polynésie française », in *Le statut d'autonomie régionale en droit comparé*, Publication de la Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement, Collection Thèmes actuels, n° 63, 2009, pp. 119-133.](#)
- [« La Nouvelle-Calédonie : un pays à souveraineté partagée ? », in *Le statut d'autonomie régionale en droit comparé*, Publication de la Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement, Collection Thèmes actuels, n° 63, 2009, pp. 135-149.](#)
- [« Le juge constitutionnel et le droit européen », in *L'influence du droit européen sur les catégories juridiques du droit public français*, sous la direction de J.-B. AUBY, Rapport à la Mission de Recherche « Droit et Justice », Dalloz, Thèmes et commentaires, 2010, pp. 63-87.](#)
- [« Juge et apparence\(s\). Rapport de synthèse », in *Juge et apparence\(s\)*, sous la direction de N. JACQUINOT, LGDJ, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2010, pp. 311-330.](#)
- [« La vision de la justice dans les chansons de Bob Dylan \(1962-2001\) », in *Droit et Rock*, sous la direction de W. MASTOR, J.-P. MARGENAUD ET F. MARCHADIER, Dalloz, Thèmes & commentaires, 2011, pp. 65-78.](#)
- [« Regard sur les Conseils constitutionnels algérien, marocain et tunisien. Quel constitutionalisme pour le Maghreb central ? », in *Mélanges offerts au Doyen François-Paul BLANC*, Tome II, Institut français de droit comparé et de droit musulman, Presses universitaires de Perpignan-Presses de l'Université de Toulouse 1 capitole, 2011, pp. 619-637.](#)

- [«L'accès du justiciable au juge des libertés : l'exemple du référé-liberté»](#), Symposium on "Guarantee of the Right to Access to the Administrative Jurisdiction", On the Occasion of 10th Anniversary of the Administrative Court, 2011, publication dans un ouvrage thaïlandais, traduit en thaïlandais.
- «Propos introductifs», in *Le Parlement face au pouvoir exécutif en France. Quel bilan après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 ?*, sous la direction de R. GHEVONTIAN, X. MAGNON et M. STEPHANINI, PUAM, 2012, pp. 11-17.
- [«Le renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur le gouvernement»](#), in *Un Parlement renforcé ? Bilan et perspectives de la réforme de 2008*, sous la direction de J. GICQUEL, A. LEVADE, B. MATHIEU et D. ROUSSEAU, Dalloz, Thèmes et commentaires, 2012, pp. 99-111.
- [«Le réflexe constitutionnel au service du réflexe conventionnel ? Quelle place pour la conventionnalité face au contrôle de constitutionnalité a posteriori»](#), in *Question sur la Question : le réflexe constitutionnel*, sous la direction de X. MAGNON, X. BIOY, W. MASTOR et S. MOUTON, Bruylant, 2013, pp. 167-188.
- [«L'exigence d'un standard de protection des droits fondamentaux : un moyen de pacification des rapports entre les cours suprêmes ?»](#), in *Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux ?*, sous la direction de M. FATIN-ROUGE STEFANINI et G. SCOFFONI, *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, n° 2, PUAM, 2013, pp. 61-69.
- «La concurrence entre la constitutionnalité et la conventionnalité devant la Cour de cassation : la priorité de la question ne résout pas toutes les questions», in *La Cour de cassation et la Constitution. Perspectives nouvelles*, sous la direction de G. DRAGO et X. PHILIPPE, (*inédit, article achevé et envoyé mais ouvrage non publié*).
- [«Retour sur quelques définitions premières en droit constitutionnel : que sont une «juridiction constitutionnelle», une «cour constitutionnelle» et une «cour suprême» ? Proposition de définitions modales et fonctionnelles»](#), in *Long cours. Mélanges en l'honneur du Professeur Pierre BON*, Dalloz, 2014, pp. 305-322.
- [«Le juge face à l'exception. \(Re\)lecture générale du jugement d'égalité par le prisme de l'exception illustrée par la jurisprudence QPC»](#), in *La norme et ses exceptions : quels défis pour la règle de droit ?*, sous la direction d'A. VIDAL-NAQUET et M. FATIN-ROUGE STEFANINI, Bruylant, A la croisée des droits, 2014, pp. 257-276.
- [«Appréhender le droit constitutionnel jurisprudentiel sous un angle politique. D'une posture à la discussion de quelques orientations méthodologiques fondamentales»](#), in *Questions sur la question (QsQ 3) : de nouveaux équilibres institutionnels ?*, sous la direction de X. MAGNON, P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, LGDJ-Lextenso, collection Grands Colloques, 2014, pp. 3-14.
- [«Appréhender le droit et les ordres juridiques : entre renoncement à une explication normative de la divergence \(théorie des réseaux\) et mythe de la convergence \(droit global\), faut-il renoncer à une approche normativiste ?»](#), in *Le pouvoir, mythes et réalité. Mélanges en hommage à Henry Rousillon*, Presses de l'Université de Toulouse 1 Capitole, 2014, pp. 455-470.
- [«Morale et politique : quelle place pour le droit ?»](#), in *Transparence et vie publique. Neuvième printemps du droit constitutionnel*, sous la direction de B. MATHIEU et M. VERPEAUX, Dalloz, *Thèmes et Commentaires*, 2015, pp. 15-31.
- «Maurice Hauriou lecteur de Hans Kelsen», in *La pensée du Doyen Hauriou à l'épreuve du temps: quel(s) héritage(s) ?*, sous la direction de C. ALONSO, A. DURANTHON ET J. SCHMITZ, PUAM, 2015, pp. 149-165.
- [«La concrétisation des exigences supranationales dans l'ordre juridique interne : entre habilitations supranationales et nationales»](#), avec B. BONNET, in *L'office du juge constitutionnel face aux exigences supranationales (QsQ IV)*, sous la direction de X. MAGNON, P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, Bruylant, Coll. A la croisée des droits, 2015, pp. 233-277.
- [«L'organisation particulière du secrétariat général de l'Élysée et du cabinet du Premier ministre : considérations générales et regard particulier sur l'organisation actuelle»](#), in *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, sous la direction de X. BIOY, J.-M. EYMERIE-DOUZANS et S. MOUTON, SciencesPo Les Presses, 2015, pp. 359-388.

- [« La question prioritaire de constitutionnalité, instrument de défense des libertés locales ? »](#), in *Le droit constitutionnel des collectivités territoriales. Etudes comparées*, sous la direction d'A. MECHERFI, REJMA, 2015, pp. 53-75.
- [« La France au mépris des langues régionales ou minoritaires ? »](#), in *L'Unité de la République et la diversité culturelle*, sous la direction de M. MAISONNEUVE et O. DESAULNAY, PUAM, Collection Droit d'Outre-mer, 2016, pp. 59-73.
- [« Qu'est-ce que le droit peut faire du « raisonnable » ? »](#), in *Le raisonnable en droit administratif*, sous la direction de S. THERON, Editions l'Építoge-Lextenso, Collection l'Unité du droit, Vol. XIII, 2016, pp. 23-33.
- [« La puissance et la représentation, l'État et le citoyen : quel est le fondement de l'autorité de la norme constitutionnelle et de la jurisprudence du juge constitutionnel ? »](#), in *Le régime représentatif à l'épreuve de la justice constitutionnelle*, sous la direction de S. MOUTON, Lextenso, Grands Colloques, 2016, pp. 251-269.
- [« Le contrôle de conventionnalité depuis la QPC »](#), in *Question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité*, sous la direction de P. GAÏA et A. VIDAL-NAQUET, *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, n° 5, PUAM, 2016, pp. 41-45.
- [« L'accès à la justice dans la théorie générale du droit »](#), in *Le droit d'accès à la justice en droit de l'environnement*, sous la direction de Julien BETAÏLE, LGDJ-Lextenso PUT1C, 2016, pp. 27-48.
- [« Repenser la frontière droit externe-droit interne au profit d'une approche unitaire du droit »](#), in *Traité des rapports entre ordres juridiques*, sous la direction de B. BONNET, LGDJ, 2016, pp. 653-666.
- [« Qu'est-ce que « instruire » le procès constitutionnel ? »](#), in *Les pouvoirs d'instruction des cours constitutionnelles et la formation de l'intime conviction des juges constitutionnels (QsQ 5)*, sous la direction de X. MAGNON, P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, Cahiers de l'ILF, n° 6, PUAM, 2016, pp. 9-12.
- [« Commentaire sous La méthode de la libre recherche scientifique de F. Gémy »](#), in *Les grands discours de la culture juridique*, sous la direction de W. MASTOR, J. BENETTI, P. EGEE, X. MAGNON, Dalloz, Collection Les grands arrêts, 2017, pp. 736-754.
- [« Commentaire sous Le droit constitutionnel. Constitution du droit, droit de la Constitution de L. Favoreu »](#), in *Les grands discours de la culture juridique, op. cit.*, pp. 866-887.
- [« Commentaire sous Les bases constitutionnelles du droit administratif, la controverse G. Vedel/Cb. Eisenmann »](#), in *Les grands discours de la culture juridique, op. cit.*, pp. 841-865.
- [« Le point de vue du constitutionnaliste : quel\(s\) sens de l'alinéa 7 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 ? »](#), in *Grève et droit public, 70 ans de reconnaissance*, sous la direction de F. CROUZATIER et N. KADDA, LGDJ-PUT1C, 2017, pp. 39-58.
- [« Souveraineté, identité, et Europe : autour des articles 1, 2 et 3 de la Constitution. De l'échec d'une formalisation d'une souveraineté interne à une reconnaissance inévitable d'une souveraineté internationale de l'État »](#), in *La Constitution européenne de la France*, sous la direction de H. GAUDIN, Dalloz, Thèmes & commentaires, 2017, pp. 53-71.
- [« Le Conseil constitutionnel, quel acteur européen ? Autour des articles 54, 55, 61 et 61-1 de la Constitution »](#), in *La Constitution européenne de la France, op. cit.*, 2017, pp. 223-245.
- [« Le censeur des lois dans l'œuvre de Gaetano Filangieri »](#), in *Les précurseurs italiens du droit constitutionnel*, sous la direction d'A. LE QUINIO et T. SANTOLINI, MDD, La Mémoire du droit, 2019, pp. 407-418.
- [« Une typologie modale des classes de rapports entre « droit » et « habitude » »](#), in *L'habitude en droit*, sous la direction de C. AUBRY DE MAROMONT et F. DARGENT, Institut Universitaire Varenne, Collection Colloques & Essais, 2019, pp. 19-26.
- [« Le droit en dehors de l'État et les rapports entre ordres normatifs chez Hans Kelsen »](#), in *Un classique méconnu : Hans Kelsen*, sous la direction de T. HOCHMANN, X. MAGNON et R. PONSARD, Mare & Martin, Le sens de la science, 2019, pp. 405-428.

- [« L'apport de la question prioritaire de constitutionnalité à la protection des droits et libertés dans les différents champs du droit : une synthèse »](#), in *L'apport de la QPC à la protection des droits et libertés. Un bilan*, sous la direction de K. FOUCHER, Dalloz, Thèmes et Commentaires, 2020, pp. 311-324 (également publié dans une revue, voir *infra*).
- [« Une introduction. Le droit au juge : un droit autopoïétique »](#), in *Du « droit constitutionnel au juge » au « droit au juge constitutionnel » ? Perspectives de droit comparé*, sous la direction de L. GAY et C. SEVERINO, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Colloques & Essais, 2020, pp. 11-16.
- [« Commentaire sous *Qu'est-ce que la nation ?* d'E. Renan »](#), in *Les grands discours de la culture juridique*, *op. cit.*, 2^{ème} édition, 2020, pp. 134-150.
- [« La représentation d'intérêts devant le Conseil constitutionnel »](#), in *Le lobbying. Influence, contrôle et légitimité des représentants d'intérêts*, sous la direction de J.-F. KERLEO, LGDJ-Lextenso, 2020, pp. 113-132.
- [« Le droit constitutionnel au-delà du droit constitutionnel : la singularité du discours de droit constitutionnel de Dominique Rousseau »](#), in *Mélanges en l'honneur de Dominique Rousseau*, LGDJ-Lextenso, 2020, pp. 677-695.
- [« Bref exercice de méthodologie juridique pratique : que dire du principe de « libre administration » des collectivités territoriales ? »](#), in *Révolution, Constitution, Décentralisation. Mélanges en l'honneur de Michel Verpeaux*, Dalloz, 2020, pp. 633-643.
- [« Table ronde sur les modèles de justice constitutionnelle »](#), in *La QPC, vers une reconfiguration de l'architecture juridictionnelle ?*, *op. cit.*, pp. 147-152.
- [« L'indépendance du Conseil constitutionnel et les libertés »](#), in *Le Conseil constitutionnel, gardien des libertés*, sous la direction de S. BENZINA, LGDJ-Lextenso, Actes & Colloques, 2021, pp. 25-39.
- « Les questions préjudicielles européennes et les juges nationaux : une nouvelle architecture juridictionnelle pour une nouvelle approche des rapports de systèmes ? », in *Le Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme*, sous la direction de T. DISPERATI et C. TZUTZUIANO, PUAM, 2021, pp. 133-144.
- [« Solidarité et clause\(s\) de respect des identités nationales dans le traité de Lisbonne : incompatibilité indépassable ou binôme indispensable ? »](#), in *Les dix ans du Traité de Lisbonne. Quelle solidarité dans l'Union européenne ?*, sous la direction de E. BROSSET et N. RUBIO, Confluence des droits, Collection d'ouvrages numériques, 2021, pp. 39-54.
- « Peut-il exister une pluralité de fondements à la primauté ? Ajouter au fondement européen des fondements nationaux. D'une impossible résolution normative au relativisme des différentes réponses théoriques », in *Réseau de normes, réseau de juridictions. Le nouveau paradigme des droits fondamentaux en Europe, entre primauté et clause la plus protectrice*, sous la direction d'H. GAUDIN, Mare & Martin, Horizons européens, 2021, pp. 261-275.
- [« Que sont les « assemblées citoyennes » ? Saisir, juridiciser et concrétiser les concepts de démocratie, démocratie délibérative et démocratie participative »](#), in *Les assemblées citoyennes : nouvelles utopies démocratiques ?*, sous la direction de M. STEFANINI FATIN-ROUGE et X. MAGNON, *op. cit.*, pp. 21-40.

B - Etudes parues dans des revues

- [« Les discriminations positives territoriales : l'exemple des zones franches »](#), avec W. MASTOR, *AIJC*, Vol. XIII, 1997, pp. 185-189.
- [« La Constitution comme cause d'inapplicabilité d'un engagement international devant le juge administratif français »](#), Rapport au IV^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 10, 11 et 12 juin 1999, Aix-en-Provence.
- [« Le pouvoir réglementaire des collectivités territoriales. Nouveau bilan après la décision du Conseil constitutionnel du 17 janvier 2002 sur le Statut de la Corse »](#), Rapport au V^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 6, 7 et 8 juin 2002, paru à la *Revue de la Recherche Juridique, Droit prospectif (RRJ-DP)*, 2003, n° 4, pp. 2757-2786.

- [« Quelques maux encore à propos des lois de révision constitutionnelle : limites, contrôle, efficacité, caractère opératoire et existence »](#), *RFDC*, n° 59, 2004, pp. 595-617.
- [« La jurisprudence communautaire du Conseil constitutionnel \(juin 2004-novembre 2004\) »](#), avec D. SIMON, *Cahiers de Droit Européen*, 2005, pp. 217-262.
- [« La directive communautaire comme paramètre du contrôle de constitutionnalité des lois : une exception d'interprétation stricte à la jurisprudence I.V.G. »](#), *Dalloz*, 30 novembre 2006, n° 42, *Chron.*, pp. 2878-2882.
- [« L'Union européenne vue du droit constitutionnel national. Principe et conséquences d'une lecture nationale par les cours constitutionnelles allemande, espagnole, française et italienne »](#), *Annuaire de Droit Européen*, 2004, Volume II, 2006, pp. 119-147.
- [« Le statut constitutionnel des collectivités infra-étatiques dans l'Union européenne »](#), *Revue des Affaires Européennes*, 2006/3, pp. 395-404.
- [« Le nouveau régime de responsabilité du Chef de l'Etat issu de la révision constitutionnelle du 23 février 2007 : à la recherche d'une responsabilité pénale perdue ! »](#), avec T. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 2, avril-juin 2007, pp. 453-469.
- [« La composition du comité BALLADUR : brèves réflexions sur l'expertise en matière constitutionnelle »](#), *RFDC*, numéro hors-série : *Après le comité BALLADUR. Réviser la Constitution en 2008 ?*, 2008, pp. 39-47.
- [« En quoi le positivisme – normativisme - est-il diabolique ? »](#), Rapport au VII^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 25, 26 et 27 septembre 2008, Paris, *RTD Civ.*, n° 2, 2009, pp. 269-280.
- [« Une lecture du juge constitutionnel français en tant que « pouvoir juridictionnel » : la jurisprudence du Conseil constitutionnel au cours de la procédure de révision constitutionnelle de 2008 »](#), *Politeia (Revue semestrielle de droit constitutionnel comparé)*, *La réforme des institutions françaises (2)*, n° 16, 2009, pp. 217-261.
- [« De la possibilité d'une contribution carbone : entre censure constitutionnelle, contraintes communautaires et concurrence internationale »](#), *Droit de l'Environnement*, 2010, n° 180, p. 219-224.
- [« La QPC et l'Union européenne : la brute, les bons et le truand »](#), *RFDC*, 2010, n° 84, pp. 761-791.
- [« Premières réflexions sur les effets des décisions de censure du Conseil constitutionnel. Quel\(s\) bénéfice\(s\) pour le citoyen de la question prioritaire de constitutionnalité ? »](#), *RFDA*, n° 4, 2011, pp. 761-771.
- [« La loyauté : aspects institutionnels »](#), Dossier spécial : *La loyauté en droit de l'Union européenne*, sous la responsabilité de F. PICOD et M. SOUSSE, *RAE*, n° 2, 2011, pp. 245-251.
- [« Le contrôle du Conseil constitutionnel »](#), in *Le financement de la campagne présidentielle*, 2012 (*inédit, article achevé et envoyé mais actes du colloque non publiés*).
- [« La modulation des effets dans le temps des décisions des juges constitutionnels »](#), *AIJC*, 2011 (paru en 2012), pp. 558-591.
- [« La liberté d'expression devant le Conseil constitutionnel : une liberté en voie de concrétisation jurisprudentielle »](#), Dossier spécial : *La liberté d'expression*, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, 2012, n° 4, pp. 863-877.
- [« Que faire des doctrines du Conseil constitutionnel ? »](#), *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 38, 2013, pp. 206-211.
- [« La doctrine, la QPC et le Conseil constitutionnel : quelle distance ? Quelle expertise ? »](#), *RDP*, 2013, n° 1, pp. 135-154.
- [« Sur un pont-aux-ânes ? L'autorité des décisions du Conseil constitutionnel, pour une distinction entre « autorité » et « force » de chose jugée »](#), *RFDA*, 2013, n° 4, pp. 859-867.
- « Pluralisme des juridictions et pluralisme des jurisprudences : l'ordonnancement du pluralisme. Rapport général », in *La multiplication des garanties et des juges dans la protection des droits fondamentaux :*

coexistence, cohérence et articulation entre les systèmes constitutionnels, internationaux et régionaux ? Evolution d'une décennie, *AIJC*, 2013, pp. 526-534.

- [« La révolution continue : le Conseil constitutionnel est une juridiction... au sens de l'article 267 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne »](#), *RFDC*, n° 96, 2013, pp. 917-940.
- « Les adages en droit public. Propos introductifs », avec P. DEUMIER, *RFDA*, 2014, n° 1, pp. 3-10.
- [« Plaidoyer pour que le Conseil constitutionnel devienne une cour constitutionnelle »](#), *RFDC, Numéro spécial : 25 ans de droit constitutionnel*, n° 100, 2014, pp. 999-1009.
- [« La QPC est-elle une question préjudicielle ? »](#), Dossier *Actualité des questions préjudicielles*, *AJDA*, n° 5-2015, pp. 254-259.
- [« Pour un moment épistémologique du droit – constitutionnel – »](#), *AIJC*, 2015 (paru en 2016), pp. 13-25.
- [« La prise en compte inaboutie des droits et libertés fondamentaux par le droit constitutionnel »](#), *Politeia*, n° 30, 2016, pp. 303-315.
- [« L'expression de « dialogue des juges » peut-elle avoir un sens utile pour connaître ce qu'elle est censée décrire ? »](#), *Annuaire international des droits de l'homme*, Volume IX, 2015-2016 (publié en 2017), pp. 23-34.
- [« Quelle déontologie pour les enseignants-chercheurs ? »](#), *Les Cahiers Portalis*, n° 6, Décembre 2018, pp. 15-27.
- [« Le droit constitutionnel est-il un droit politique ? »](#), avec A. VIDAL-NAQUET, *Les Cahiers Portalis*, n° 6, Décembre 2018, pp. 107-128.
- [« Quel\(s\) « juge\(s\) » pour les élections : le chemin dyspraxique de la modélisation à la mise en œuvre pratique »](#), avec A. VIDAL-NAQUET, in *Etudes : Juger les élections*, *AIJC*, 2018 (publié en 2019), pp. 23-34.
- [« L'apport de la question prioritaire de constitutionnalité à la protection des droits et libertés dans les différents champs du droit : une synthèse »](#), *Titre VII* [en ligne], octobre 2019, n° 3 (également publié dans un ouvrage, voir *supra*).
- [« L'ontologie du droit : droit souple c. droit dur »](#), in *La fabrique du droit constitutionnel : (re)interroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*, *RFDC*, n° 120, 2019, pp. 949-966.
- « Présentation du Conseil constitutionnel et de la justice constitutionnelle en France », traduit par M. UENO et publié en japonais, *Revue de droit comparé/Comparative law review*, Vol. LII, n° 2 (190), 2019, pp. 53-58
- « La question prioritaire de constitutionnalité en France, une question « préjudicielle » singulière », traduit par M. UENO et Y. OGAWA et publié en japonais, *Revue de droit comparé/Comparative law review*, Vol. LII, n° 2 (190), 2019, pp. 59-89.
- [« La Constitution nationale dans un contexte européen intégré : quelles lectures de la souveraineté et de l'identité ? »](#), in *Maturité et utilité de la Constitution de 1958 dans le contexte européen*, sous la direction de S. CURSOUX-BRUYERE, M. MONOT-FOULETIER et A. THEVAND, *Politeia*, n° 36, 2019, pp. 263-279.
- [« La constitutionnalisation de la protection de l'environnement dans le monde : d'une ontologie de la protection de l'environnement à ses concrétisations en droit constitutionnel comparé »](#), *La Revue des juristes de Sciences Po*, n° 18, janvier 2020, pp. 65-70.
- [« La culture constitutionnelle du peuple. Une synthèse »](#), in *La culture constitutionnelle du peuple*, sous la direction de Julien VACHEY, *RFDC*, n° 123, 2020, pp. 659-668.
- « Le concept d'état d'exception. Une lecture juridique », *RDP, Les États d'exception : un test pour l'État de droit ?*, n° hors-série, 12 octobre 2021, pp. 11-34.
- « La question de l'utilité et de la nécessité, pour les juristes, de se munir d'une définition du droit pour l'étudier », *Cahiers Portalis*, n° 8, 2021, pp. 93-103.

C - Etudes achevées à paraître

- « Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ? Synthèse », in *Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, sous la direction de X. MAGNON et S. MOUTON, Mare & Martin, Le sens de la science, à paraître.
- « Des dispositions étendues : l'exemple de la liberté et de l'égalité. Des énoncés dispositionnels de la Déclaration à leur interprétation par le Conseil constitutionnel », in *Les 230 ans de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, sous la direction de O. PLUEN et N. WOLFF, Dalloz, Thèmes et commentaires, à paraître.
- « L'unité organisationnelle du pouvoir gouvernemental », in *Pour un droit gouvernemental*, sous la direction de V. BOYER et R. RENEAU, à paraître.
- « Vœux uchroniques du Conseil constitutionnel au Président de la République. 6 janvier 2016 », *Mélanges Didier Maus*, à paraître.
- « Loi », in *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, sous la direction de P. JENSEL-MONGE, D. CONNIL et A. DE MONTIS, Larcier-Bruylant, Études parlementaires, à paraître.
- « Le Dialogue des doctrines constitutionnelles. Vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ? Synthèse française », in *Le Dialogue des doctrines constitutionnelles. Vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ?*, sous la direction de G. SERGES, à paraître.
- « D'une ontologie juridique de l'usage des objectifs à l'utilité de leur mobilisation en droit de l'urbanisme français », in *Les objectifs du droit de l'urbanisme*, sous la direction de C. GUEYDAN et L. PEYEN, à paraître dans la revue *Droit et ville*.
- « *The Concept of law* », in *Mélanges en l'honneur d'André Roux*, à paraître, Dalloz, 2022.
- « L'État de droit face à la banalisation des régimes d'exception : quelle(s) instabilité(s) normative(s) des états d'exception ? », in *Les réincarnations de l'État de droit en Europe*, sous la direction de H. HRISTEV, à paraître.

IV – Chroniques et notes de jurisprudence

A - Juridictions administratives

- « L'expulsion d'un étranger pénalement condamné disposant d'attaches familiales en France : le droit à une seconde chance devant le juge administratif ? », sous T.A. Lyon, 14 mai 2002, *M. E. c. ministre de l'intérieur*, L.P.A., 19 mars 2003, n° 56, pp. 13-20.
- « Le champ d'application territorial de l'accord de Schengen », Note sous Conseil d'Etat, sect., 10 janvier 2003, *Joorawon*, AJDA, 7 avril 2003, pp. 683-684.
- « La sanction de la primauté de la Constitution sur le droit communautaire par le Conseil d'Etat », sous C.E., Ass., 8 février 2007, *Arvelor*, RFDA, n° 3, 2007, pp. 578-589.
- « Des suites de la censure de la loi anti-Perruche par le Conseil constitutionnel devant le Conseil d'Etat », sous C.E., Ass., 13 mai 2011, *Lazare et Delannoy* et *Verzele* (2 arrêts), RFDC, n° 88, 2011, pp. 869-874.
- « L'inconstitutionnalité de la cristallisation des pensions devant le Conseil d'Etat : *dubia in meliorem parti interpretari debent* », sous C.E., Ass., 13 mai 2011, *Lazare et Delannoy* et *Verzele* (2 arrêts), RFDC, n° 88, 2011, pp. 865-869.

B - Conseil constitutionnel

- Note sous Conseil constitutionnel, 17 janvier 2002, *Statut de la Corse*, Dalloz, *Sommaire commenté*, 24 avril 2003, n° 17, pp. 1124-1125.
- « Chronique constitutionnelle. France 2002 », avec L. GAY, W. MASTOR, V. OGIER-BERNAUD et C. SEVERINO, développements concernant la jurisprudence électorale du Conseil constitutionnel rendue en 2002, *Annuaire International de Justice Constitutionnelle (AIJC)*, XVIII, 2002, paru en 2003, pp. 611-659.
- « Le chemin communautaire du Conseil constitutionnel : entre ombre et lumière, principe et conséquence de la spécificité constitutionnelle du droit communautaire (Commentaire du volet communautaire des décisions du Conseil constitutionnel n° 2004-496 DC du 10 juin 2004, *Loi pour la confiance dans l'économie numérique*, et n° 2004-497 DC du 1^{er} juillet 2004, *Loi relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*) », *Europe*, août-septembre 2004, pp. 6-12.
- « Le traité établissant une Constitution pour l'Europe devant le Conseil constitutionnel (A propos de la décision n° 2004-505 DC du 19 novembre 2004) », *RFDC*, n° 62, 2005, pp. 330-357.
- Note sous C.C., n° 2005-513 DC, 14 avril 2005, *Loi relative aux aéroports*, *RFDC*, n° 64, 2005, pp. 734-751.
- Note sous C.C., n° 2005-524/525 DC, 13 octobre 2005, *Engagements internationaux relatifs à l'abolition de la peine de mort*, *RFDC*, n° 66, 2006, pp. 322-338.
- « La singularisation attendue du droit communautaire au sein de la jurisprudence *I.V.G.* (brèves réflexions sous la décision du Conseil constitutionnel, n° 2006-535 DC, 30 mars 2006, *C.P.E.*) », *Europe*, juin 2006, pp. 4-6.
- « La loi relative au secteur de l'énergie face au droit communautaire et aux exigences constitutionnelles nationales », sous C.C., n° 2006-543 DC, 30 novembre 2006, *RFDC*, n° 70, 2007, pp. 313-331.
- « La consolidation de la jurisprudence constitutionnelle sur la Polynésie française », *RFDC*, n° 74, 2008, pp. 283-310.
- « Le traité de Lisbonne devant le Conseil constitutionnel : *non bis in idem* ? », *RFDC*, n° 74, 2008, pp. 310-336.
- « Chronique constitutionnelle. France 2007 », avec R. GHEVONTIAN, S. LAMOUREUX et D. RIBES, *AIJC*, 2008, pp. 759-823.
- « Chronique constitutionnelle. France 2008 », avec M. FATIN-ROUGE STEPHANINI et S. LAMOUREUX, *AIJC*, 2009, pp. 653-690.
- « Le droit constitutionnel des collectivités « territoriales » d'exception : la Nouvelle-Calédonie et Mayotte devant le Conseil constitutionnel », *RFDC*, 2010, n° 81, pp. 123-147.
- « La jurisprudence pénale du Conseil constitutionnel en 2009 », avec TH. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 1, 2010, pp. 185-203.
- « Chronique constitutionnelle. France 2009 », avec M. FATIN-ROUGE STEPHANINI, S. LAMOUREUX, A. VIDAL-NAQUET et X. PHILIPPE, *AIJC*, 2010, pp. 697-758.
- « La QPC, beaucoup de bruit pour quoi ? », *AJDA*, 20 septembre 2010, *Tribune*, p. 1673.
- « Droit pénal constitutionnel. La jurisprudence du Conseil constitutionnel rendue sur Question Prioritaire de Constitutionnalité en matière répressive (Mai 2010-mai 2011) », avec TH. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 2, 2011, pp. 417-446.
- « Chronique constitutionnelle. France 2010 », avec M. FATIN-ROUGE STEPHANINI, A. VIDAL-NAQUET, G. SCHMITTER et X. PHILIPPE, *AIJC*, 2011, pp. 645-678.
- « La QPC, révélateur des limites du droit constitutionnel ? Lectures contrariées et contradictoires. L'antithèse », face à A. BOTTON et B. DE LAMY (la thèse), *Rec. Dalloz*, Point de vue, 13 septembre 2012, n° 31, respectivement p. 2032 (l'antithèse) et p. 2030 (la thèse).
- « Chronique constitutionnelle. France 2011 », avec M. FATIN-ROUGE STEPHANINI, A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AIJC*, 2012, pp. 853-883.

- « Droit pénal constitutionnel. La jurisprudence du Conseil constitutionnel rendue sur Question Prioritaire de Constitutionnalité en matière répressive (mai 2011-mai 2012) », avec TH. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, 2012, n° 3, juillet-septembre 2012, pp. 703-744.
- « Un traité international de mise en œuvre du droit de l'Union européenne devant le Conseil constitutionnel : la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG) *peut* ne pas exiger de révision constitutionnelle préalable », *RFDC*, n° 92, 2012, pp. 851-862.
- « Chronique constitutionnelle. France 2012 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2013 (paru en 2013), pp. 777-812.
- « La jurisprudence QPC du Conseil constitutionnel en matière pénale (1^{er} juin 2012-1^{er} février 2014) », avec T. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 1, 2014, pp. 111-159.
- « Chronique constitutionnelle. France 2013 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2014 (paru en 2014), pp. 749-788.
- « Chronique constitutionnelle. France 2014 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2015, (paru en 2015), pp. 771-802.
- « La jurisprudence du Conseil constitutionnel rendue sur la question prioritaire de constitutionnalité en matière répressive (février 2014-septembre 2015) », avec T. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 3, 2015, pp. 641-680.
- « Chronique constitutionnelle. France 2015 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2016, (paru en 2016), pp. 763-793.
- « Chronique constitutionnelle. France 2016 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2017, (paru en 2017), pp. 801-854.
- « L'AECG devant le Conseil constitutionnel : *much ado about quite nothing!* », *RFDC*, n° 113, 2018, pp. 173-194.
- « Droit pénal constitutionnel. La jurisprudence du Conseil constitutionnel en matière répressive (octobre 2015-février 2018) », avec TH. S. RENOUX et A. BOTTON, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 1, janvier-mars 2018, pp. 143-199.
- « Chronique constitutionnelle. France 2017 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2018, pp. 823-866.
- « Droit pénal constitutionnel. La jurisprudence du Conseil constitutionnel en matière répressive (mars 2018-...) », avec TH. S. RENOUX, *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, n° 1, janvier-mars 2019, pp. 209-238.
- « Chronique constitutionnelle. France 2018 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2019, pp. 933-977.
- « Chronique constitutionnelle. France 2019 », avec A. VIDAL-NAQUET et O. LE BOT, *AJJC*, 2020, pp. 839-888.
- « Les principes d'un droit constitutionnel jurisprudentiel d'exception. A propos des décisions du Conseil constitutionnel sur l'état d'urgence sanitaire », *AJDA*, n° 23/2020, 29 juin 2020, *Tribune*, 2020, p. 1257.
- « État d'urgence sanitaire : traiter l'exception avec les outils de la normalité ? », avec A. VIDAL-NAQUET, A. BACHERT-PERETTI et T. S. RENOUX, *RFDC*, 2020/4, n° 124, pp. 905-935.
- « Le Conseil constitutionnel, infidèle aux traditions républicaines, n'entend plus se conformer aux règles du droit public international ». Libres propos à l'occasion de la décision du 2 octobre 2020, *M. Geoffrey F. et autre [Conditions d'incarcération des détenus]* », *RFDC*, n° 127, 2021, pp. 175-191.
- « Vers un constitutionnalisme anthropodécentré : le constitutionnalisme du vivant ? », *Edito, Recueil Dalloz*, Edito, 9 juin 2022, n° 21, p. 1033.

- « Le juge constitutionnel national, dernier obstacle au processus d'intégration européenne ? Interrogation(s) autour d'une lecture de l'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale allemande du 30 juin 2009 sur « le traité de Lisbonne », *RFDC*, 2010, n° 82, pp. 417-442.

V - Organisation de colloques ou de journées d'études

- *Quel renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement ? Premier bilan après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008*, Journée décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel, UPVD, 13 décembre 2010, parue aux PUAM.
- *Question sur la Question (QsQ 1) : Le réflexe constitutionnel*, avec W. MASTOR, X. BIOY et S. MOUTON, 1^{ère} Journée d'étude annuelle QsQ sous le Haut parrainage du Conseil constitutionnel, Toulouse, 3 juin 2011, parue chez Bruylant.
- Direction de l'atelier *Droit constitutionnel et droit externe*, avec A. LEVADE, J.-D. MOUTON ET S. PIERRE-CAPS, au VIII^{ème} Congrès national de l'AFDC, 16, 17 et 18 juin 2011, Nancy, Actes du Congrès en ligne, les contributions de l'atelier ont été publiées dans la revue *Politeia*.
- *Questions sur la question (QsQ 2) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, avec W. MASTOR, X. BIOY et S. MOUTON, 2^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ sous le Haut parrainage du Conseil constitutionnel, Toulouse, 1^{er} juin 2012, parue aux *Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*.
- *Questions sur la question (QsQ 3) : de nouveaux équilibres institutionnels ?*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, 3^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 14 juin 2013, parue chez LGDJ-Lextenso.
- *Questions sur la question (QsQ 4) : le procès constitutionnel face aux exigences supranationales (droit constitutionnel comparé, UE, CEDH, CADH)*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, 4^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 30 mai 2014, parue chez Bruylant.
- *Questions sur la question (QsQ 5) : Le pouvoir d'instruction des juridictions constitutionnelles et la formation de l'intime conviction des juges constitutionnels*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, 5^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 5 juin 2015, parue aux *Cahiers de l'ILF*, PUAM.
- *Questions sur la question (QsQ 6) : Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, avec S. MOUTON, 6^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 29-30 septembre 2016, à paraître chez Mare & Martin.
- *Questions sur la question (QsQ 7) : La fabrique du droit constitutionnel : réinterroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*, avec S. MOUTON et A. VIDAL-NAQUET, 7^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Aix-Marseille- Université, 9 juin 2017, à paraître à la *RFDC*.
- 1^{ère} Université d'été de justice constitutionnelle de l'Institut Louis Favoreu : *Le juge constitutionnel face aux transformations de la démocratie*, avec A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 4-7 septembre 2017, actes parus à l'*AIJC*, 2017, pp. 529-716.
- XXXII^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, *L'interprétation et les juges constitutionnels*, avec A. VIDAL-NAQUET, X. PHILIPPE, Aix-en-Provence, 8-9 septembre 2017, actes parus à l'*AIJC*, 2017, pp. 79-526.
- *La QPC, vers une reconfiguration de l'architecture juridictionnelle ?*, avec A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 6 avril 2018, à paraître aux Cahiers de l'Institut Louis Favoreu, PUAM.
- *Question sur la question (QsQ 8) : Le juge dans le constitutionnalisme moderne*, avec S. MOUTON et A. VIDAL-NAQUET, 8^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Toulouse, 18-19 octobre 2018.
- XXXIII^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, *Constitution et genre*, Aix-en-Provence, 7-8 septembre 2018, à paraître à l'*AIJC*.
- 3^{ème} Université d'été de l'Institut Louis Favoreu : *la justice prédictive*, avec R. DECHAUX et J.-F. KERLEO, Aix-en-Provence, 10-12 juillet 2019.

- XXXIV^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, *Constitution et environnement*, avec L. GAY, M. STEFANINI et A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 6-7 septembre 2019.

VI - Interventions à des colloques ou des journées d'études

- « La Constitution comme cause d'inapplicabilité d'un engagement international devant le juge administratif français », IV^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 10, 11 et 12 juin 1999, Aix-en-Provence.
- « Le pouvoir réglementaire des collectivités territoriales. Nouveau bilan après la décision du Conseil constitutionnel du 17 janvier 2002 sur le Statut de la Corse », V^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 6, 7 et 8 juin 2002, Toulouse.
- « La propriété publique, droit « naturel et imprescriptible » ? Quel « noyau dur » constitutionnel garanti à la propriété publique ? », Colloque *Patrimoine public*, Faculté de droit de La Réunion, 19 et 20 avril 2005, Saint-Denis de La Réunion.
- « La nature du Traité établissant une Constitution pour l'Europe : Traité ou Constitution ? », Journée d'étude sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe, organisé par la Mission pour l'Europe en partenariat avec l'Ecole nationale d'administration, le Centre d'études européennes de Strasbourg et l'Université de La Réunion, Faculté de droit de La Réunion, 3 et 4 mai 2005, Saint-Denis de La Réunion.
- « Le statut constitutionnel des collectivités infra-étatiques dans l'Union européenne », Colloque international *Les collectivités territoriales et l'Union européenne*, 5 et 6 octobre 2006, Université de Perpignan *Via Domitia*.
- « L'autonomie politique au sein d'un Etat unitaire décentralisé : l'exemple de la Polynésie française », Journée d'études *Le statut d'autonomie régionale en droit comparé*, 15 février 2008, Université de Perpignan *Via Domitia*.
- « La Nouvelle-Calédonie : un pays à souveraineté partagée ? », Diada d'estudis *L'estatut d'autonomia regional en dret comparat*, Divendres 16 de maig del 2008, Barcelona.
- « Essai de stratégie constitutionnelle : quelle politique jurisprudentielle pour sauver la question préjudicielle de constitutionnalité ? », Colloque *Contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité*, 5 et 6 juin 2008, Conseil constitutionnel, Paris.
- « En quoi le positivisme – normativisme - est-il diabolique ? », VII^{ème} Congrès français de droit constitutionnel, 25, 26 et 27 septembre 2008, Paris.
- « La loyauté : aspects institutionnels », Colloque *Loyauté du commerce et droit de l'Union européenne*, 24 octobre 2008, Université de Perpignan *Via Domitia*.
- « Le constitutionalisme moderne : illustration française », Les débats d'El Watan, *Constitution sans constitutionalisme ?*, 26 février 2009, Alger.
- « Juge et apparence(s). Rapport de synthèse », Colloque *Juge et apparence(s)*, 4 et 5 mai 2009, Université de Toulouse I.
- « Les droits sociaux en France comme « droits opposables » : l'exemple du « droit » au logement », *El dret a l'habitadge comunitaire a dret exigible*, 17 de juny l'aula Seminari I de la Facultat de Dret, Universitat de Girona, Area de Dret Constitucional, 2009.
- « *La idea de pacto constitucional en el derecho constitucional francés* », Cicle de conferències, *Pacte, Contracte, Federació*, Càtedra de Cultura Jurídica, Universitat de Girona, 14 d'octubre 2009.
- « La vision de la justice dans les chansons de Bob Dylan (1962-2001) », Colloque *Droit et Rock*, Limoges, 1^{er} et 2 avril 2010.
- « Propos introductif », *Quel renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement ? Premier bilan après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008*, Journée décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel, UPVD, 13 décembre 2010.

- « Le renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur le gouvernement », *La forme parlementaire de la démocratie : enjeux de la révision de 2008*, Journée d'étude annuelle de l'AFDC, Assemblée nationale, Paris, 13 janvier 2011.
- « L'accès du justiciable au juge des libertés : l'exemple du référé-liberté », Symposium on *Guarantee of the Right to Access to the Administrative Jurisdiction*, On the Occasion of 10th Anniversary of the Administrative Court, Wednesday 9th March 2011, Bangkok.
- « Le rock est-il encore subversif ? Synthèse », *Electric artyland*, Toulouse, 11 avril 2011.
- « Quel(s) bénéfice(s) de la question prioritaire de constitutionnalité pour les citoyens ? », *QPC an I. Journée d'étude sur la première année d'application de la question prioritaire de constitutionnalité*, Saint-Denis de La Réunion, 15 avril 2011.
- « Le réflexe constitutionnel au service du réflexe conventionnel ? », *Question sur la Question : le réflexe constitutionnel*, IMH, Toulouse, 3 juin 2011.
- « Droit constitutionnel et droit externe. Synthèse de l'atelier », VIII^{ème} Congrès national de l'AFDC, Nancy, 18 juin 2011.
- « La modulation dans le temps des effets des décisions des juges constitutionnels », *Les effets des décisions des juges constitutionnels*, 23^{ème} Cours international de Justice constitutionnelle, ILF-GERJC, Aix-en-Provence, 7-8 septembre 2011.
- « L'exigence d'un standard de protection des droits fondamentaux : un moyen de pacification des rapports entre les cours suprêmes ? », *Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux ?*, Colloque organisé par l'ILF-GERJC, Aix-en-Provence, 17-18 novembre 2011.
- « Le Doyen Favoreu, l'école aixoise et le Conseil constitutionnel : liens, distances et influences », *Les Cours constitutionnelles et la doctrine : quel dialogue ?*, Col-Loqui de Justicia Constitucional del Principat d'Andorra, Tribunal Constitucional, Andorra, 1^{er} au 3 décembre 2011.
- « Synthèse de l'atelier en langue française », *Les Cours constitutionnelles et la doctrine : quel dialogue ?*, Col-Loqui de Justicia Constitucional del Principat d'Andorra, Tribunal Constitucional, Andorra, 1^{er} au 3 décembre 2011.
- « Le contrôle du Conseil constitutionnel », *Le financement de la campagne présidentielle*, Journée décentralisée de l'AFDC, Lyon, 28 mars 2012.
- « La doctrine, la QPC et le Conseil constitutionnel : quelle distance ? Quelle expertise ? », *Questions sur la question (QsQ II) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, Toulouse, 1^{er} juin 2012. http://www.dailymotion.com/video/xvfy0_la-doctrine-la-qpc-et-le-conseil-constitutionnel-quelle-distance-quelle-expertise-xavier-magnon-pro_school?search_algo=2#.UUL1XDdfT4
- « Le juge face à l'exception », *La norme et ses exceptions : quels défis pour la règle de droit ?*, Aix-en-Provence, 16 novembre 2012.
- « Penser les rapports entre systèmes juridiques : entre mythe de la convergence et renoncement à une explication normative de la divergence », *Convergences et divergences entre systèmes juridiques*, Cracovie, 23 et 24 novembre 2012.
- Animation, avec Marc VERDUSSEN, des tables rondes « Le jugement de constitutionnalité et ses suites » et « Le contrôle incident de constitutionnalité, la Convention européenne des droits de l'homme et le droit de l'Union européenne », *Colloque final QPC*, GIP Mission droit et justice, Aix-en-Provence, 21 et 22 mars 2013.
- Participation à la table ronde sur le thème « l'identité nationale comme principe d'interprétation des rapports de systèmes », in *L'identité à la croisée des Etats et de l'Europe : quel sens ? Quelles fonctions ?*, Aix-en-Provence, 23 et 24 mai 2013.
- « Appréhender le droit constitutionnel jurisprudentiel sous un angle politique », *Questions sur la question (QsQ III) : de nouveaux équilibres institutionnels ?*, Toulouse, 14 juin 2013. http://www.dailymotion.com/video/x17qvij_apprehender-le-droit-constitutionnel-jurisprudentiel-sous-un-angle-politique-xavier-magnon-professe_school

- Rapport général « Pluralisme des juridictions et pluralisme des jurisprudences : l'ordonnement du pluralisme », in *La multiplication des garanties et des juges dans la protection des droits fondamentaux : coexistence, cohérence et articulation entre les systèmes constitutionnels, internationaux et régionaux ? Evolution d'une décennie*, XXIX^{ème} Table ronde internationale de justice constitutionnelle comparée, 6 et 7 septembre 2013, Aix-en-Provence.
- « La concurrence entre la constitutionnalité et la conventionnalité devant la Cour de cassation : la priorité de la question ne résout pas toutes les questions », *La Cour de cassation et la Constitution. Perspectives nouvelles*, Grande Chambre de la Cour de cassation, Paris, 27 septembre 2013.
- « Propos introductifs », avec Pascale DEUMIER, *Les adages en droit public*, Cour administrative d'appel de Paris, 11 octobre 2013.
- « L'intégration normative du droit de l'Union dans l'ordre juridique interne français », in *L'influence du droit de l'Union européenne sur le droit administratif français*, Séminaire de formation des magistrats administratifs, Bangkok, Cour administrative, 28 octobre 2013.
- « Les délocalisations... ce que le droit constitutionnel peut en dire », *Les délocalisations*, Lyon, 21 novembre 2013.
- Animation table ronde « *Relaciones entre los sistemas jurídicos nacionales y europeo - Relations entre les systèmes juridiques nationaux et européen* », *El Derecho Constitucional Europeo ante la crisis económica y democrática de Europa*, *Le Droit constitutionnel européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe*, Colloque international, Montpellier, 12 et 13 décembre 2013.
- « Plaidoyer pour que le Conseil constitutionnel devienne une cour constitutionnelle », *Les conférences du Master 2 de Droit public*, 1^{ère} édition, 5 février 2014, Saint-Denis, La Réunion.
- « Morale et politique : quelle place pour le droit ? », *Transparence et vie publique*, 9^{ème} printemps du droit constitutionnel, 23 mai 2014, Assemblée nationale, Paris.
- « La concrétisation des exigences supranationales dans l'ordre juridique interne : entre habilitations supranationales et nationales », avec B. BONNET, QsQ 4 : *Le procès constitutionnel face aux exigences supranationales (droit comparé, UE, CEDH, CADH)*, Toulouse, 30 mai 2014.
http://www.dailymotion.com/video/x28jt68_la-concretisation-des-exigences-supranationales-dans-l-ordre-juridique-interne-entre-habilitations_school
- Participation à la table ronde, *Quel rôle pour le professeur de droit constitutionnel ?*, Table ronde, 9^{ème} Congrès de droit constitutionnel, Atelier Jeune recherche, Association française de droit constitutionnel, Lyon, 28 juin 2014.
- « La puissance et la représentation, l'Etat et le citoyen : quel fondement à l'autorité de la norme constitutionnelle et de la jurisprudence du juge constitutionnel ? », *Le régime représentatif à l'épreuve de la justice constitutionnelle*, Toulouse, 9 et 10 octobre 2014.
http://www.dailymotion.com/video/x2hn53t_imh-rrjc-15-la-puissance-et-la-representation-l-etat-et-le-citoyen-quel-fondement-a-l-autorite-de-la_school
- « La France au mépris des langues régionales ou minoritaires ? », *Unité de la République et diversité culturelle*, Saint-Denis, La Réunion, 31 octobre 2014.
- « Le censeur des lois dans l'œuvre de Gaetano Filangieri », *Les précurseurs italiens du droit constitutionnel*, Toulon, 7 et 8 novembre 2014.
- « Le contrôle de conventionnalité depuis la QPC », in *Question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité*, Aix-en-Provence, 2 février 2015.
- « La concurrence entre les systèmes de protection des droits fondamentaux : le point de vue interne », in *Hiérarchie des normes et droits fondamentaux*, Séminaire de formation, Ecole Nationale de la Magistrature, Paris, 5 février 2015.
- Débat filmé « Question prioritaire de constitutionnalité et droit européen des droits de l'homme », *Les rencontres de la RDLR*, avec Julien BONNET, Serge SLAMA et Romain TINIERE, Grenoble, 4 mars 2015.

<http://www.revuedlf.com/videos/debat-question-prioritaire-de-constitutionnalite-et-droit-europeen-des-droits-de-lhomme/>

- « Qu'est-ce que le droit peut faire du « raisonnable » ? », in *Le raisonnable en droit administratif*, Toulouse, 20 mars 2015.
http://www.dailymotion.com/video/x2q0zph8_imh-20-03-15-le-raisonnable-en-droit-administratif-3-qu-est-ce-que-le-droit-peut-faire-du-raisonnabl_school
- « La question prioritaire de constitutionnalité, instrument de défense des libertés locales ? », in *Le droit constitutionnel des collectivités territoriales au Maghreb*, Rabat, 17-18 avril 2015.
- « Que reste-t-il du positivisme aixois ? », in *Hommage à Louis Favoreu*, Pau, 22 mai 2015.
- « Qu'est-ce que « instruire » le procès constitutionnel ? », in *QsQ 5 : Les pouvoirs d'instruction des juridictions constitutionnelles et la formation de l'intime conviction des juges constitutionnels*, Toulouse, 5 juin 2015, http://www.dailymotion.com/video/x36x1ue_ifr-qsq-5-qu-est-ce-qu-instruire-le-proces-constitutionnel-xavier-magnon-professeur-a-l-universite-t_school
- « L'accès à la justice dans la théorie générale du droit », in *Le droit d'accès à la justice en droit de l'environnement*, Toulouse, 5-6 novembre 2015, http://www.dailymotion.com/video/x3oqq95_iejuc-sfde-le-droit-d-acces-a-la-justice-en-matiere-d-environnement-03-l-acces-a-la-justice-dans-la_school
- Discutant de A. COHEN, « La construction européenne : un phénomène constituant ? », in *Le phénomène constituant. Un dialogue interdisciplinaire*, Toulouse, 27 novembre 2015.
- « De la nécessité d'une Cour constitutionnelle pour sanctionner le respect de la Constitution : quelle légitimité de la justice constitutionnelle ? », in *Aspects juridiques de la transition démocratique*, Faculté de droit, Université de Thammasat, Bangkok, 16 janvier 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=YeVQOQIFfonc&spfreload=10>
- « Introduction générale », in *Les principes généraux du droit*, 1^{er} Ateliers doctoraux de l'Ecole Européenne de Droit, Toulouse, 14 et 15 avril 2016.
- Participation à la table ronde, in *Dialoguer, collaborer, coproduire : les relations enseignants - chercheurs/professionnels de l'information aujourd'hui*, Journée d'étude, 7 juin 2016, Toulouse, https://www.youtube.com/watch?v=zPYyh2ryTus&list=PLmg9AOZq9_oVfd-SslK6bSaUgheRbpZGD&index=9
- « Le point de vue du constitutionnaliste », in *Grève et droit public, 70 ans de reconnaissance*, Toulouse, 9 juin 2016.
- « L'expression de « dialogue des juges » peut-elle avoir un sens utile pour connaître ce qu'elle est censée décrire ? », in *Le dialogue des juges*, IX^{ème} Journée du Centre International des droits de l'homme, Athènes, 14-16 juin 2016.
- Participation à la table ronde sur « Les conditions d'une réforme en France, au regard des expériences étrangères », in *Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : quel intérêt ? Quelles perspectives ?*, Aix-en-Provence, 23 et 24 juin 2016.
- Rapport général sur les étrangers et les droits fondamentaux, in *Migrations internationales et justice constitutionnelle*, XXXII^{ème} Table ronde internationale, Aix-en-Provence, 9 et 10 septembre 2016.
- « Rapport de synthèse », in *Questions sur la question (QsQ VI) : Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, Toulouse, 29 et 30 septembre 2016.
- « L'incomplétude des droits fondamentaux », in *Les droits et libertés fondamentaux, horizon indépassable du droit constitutionnel ?*, Colloque de la Commission Jeune Recherche constitutionnelle, AFDC, Lyon, 21 octobre 2016.
- Participation à la table ronde sur *Les primaires et l'élection présidentielle de 2017*, Aix-en-Provence, 9 février 2017.
- « Existe-t-il une déontologie de l'enseignant-chercheur ? », in *Quelle déontologie pour les juristes ?*, Aix-en-Provence, 14 mars 2017.

- Animation et participation à l'atelier « Norme fondamentale, souveraineté, justice constitutionnelle, questions européennes », in *Conversations autour du Traité des rapports entre ordres juridiques*, Université Jean Monnet – Saint-Etienne, 11 et 12 mai 2017.
- « Quels droits pour quel environnement ? Les leçons du droit constitutionnel comparé », in *Vers un pacte mondial pour l'environnement ?* Journée d'études, Aix-en-Provence, 19 mai 2017.
- « L'ontologie du droit : droit dur c. droit souple/ droit écrit c. droit spontané », in *Questions sur la question (QsQ 7) : La fabrique du droit constitutionnel : réinterroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*, 7^{ème} Journée d'étude annuelle QsQ, Aix-Marseille- Université, 9 juin 2017.
- « De la possibilité d'un contentieux environnemental ? L'invocabilité des droits environnementaux devant le juge », in *Droit constitutionnel de l'environnement*, Renmin University of China Law School, Beijing, Chine, 3 et 4 juillet 2017.
- « Identité, souveraineté et Europe : autour des articles 1, 2 et 3 de la Constitution », « Le Conseil constitutionnel, nouvel acteur européen ? », in *La Constitution européenne de la France*, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse, 21-22 septembre 2017.
- « La possibilité d'un juge constitutionnel en tant que pouvoir juridictionnel en France », in *Les problèmes de l'augmentation de l'efficacité du pouvoir judiciaire dans la République du Bélarus et dans les pays étrangers*, Faculté de droit de l'Université d'Etat biélorusse, Biélorussie, 28-28 septembre 2017.
- « Au commencement était l'ordre juridique... », in *Le juriste idéal*, Bordeaux, 5 avril 2018.
- Participation à la Table ronde : « Repenser les modèles de justice constitutionnelle », in *La QPC, vers une reconfiguration de l'architecture juridictionnelle ?*, Aix-en-Provence, 6 avril 2018.
- Participation à la table ronde : Le cadre juridique, in *L'état d'urgence : bilan et perspectives*, Assemblée nationale, Paris, 11 avril 2018 (http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5854411_5ace1691e4810.commission-des-lois--l-efficacite-operationnelle-de-l-etat-d-urgence-11-avril-2018).
- Séminaire de *Théorie du droit*, Université de Saint-Joseph, Beyrouth, Liban, 25 avril 2018.
- « Rapport de synthèse », in *Constitution et genre, XXXIII^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle*, Aix-en-Provence, 7-8 septembre 2018.
- « Rapport de synthèse », in *L'apport de la QPC à la protection des droits et libertés dans les différents champs du droit*, Nantes, 11-12 octobre 2018.
- « Le néoconstitutionnalisme : épistémologie implicite de la doctrine constitutionnelle française ? », in *Le juge dans le constitutionnalisme moderne*, Toulouse, 18-19 octobre 2018.
- « *Quis custodiet ipsos custodes ?* Le juge et la démocratie », in *Surveillance et droit*, La Réunion, 25 octobre 2018.
- « Typologie modale des classes de rapports entre droit et habitude », in *L'habitude en droit*, La Réunion, 26 octobre 2018.
- « Synthèse », in *La culture constitutionnelle du peuple*, VII^{ème} Journée d'études de la Commission de la jeune recherche constitutionnelle, Toulon, 9 novembre 2018.
- « Rapport introductif », in *Du « droit constitutionnel au juge » au « droit au juge constitutionnel » ?*, Aix-en-Provence, 23 novembre 2008.
- « La Constitution nationale dans un contexte européen intégré : quelle(s) lecture(s) de la souveraineté et de l'identité ? », in *Maturité et utilité de la Constitution de 1958 dans le contexte européen*, Lyon, 30 novembre 2018.
- Participation à la table ronde : *Les gilets jaunes : quels enseignements pour la démocratie ?*, Les débats de l'Institut Louis Favoreu, Aix-en-Provence, 29 janvier 2019.
- « Un projet épistémologique iconoclaste pour la science du droit : forger des concepts proprement juridique », in *Forger des concepts pour analyser le droit*, Séminaire de la Société européenne d'épistémologie appliquée, Paris, 21 février 2019.

- Participation à la table ronde : *Dualisme juridictionnel, stop ou encore ?*, Journée nationale d'études de l'AFDC, *Constitution et Justice(s)*, Cour de cassation, Paris, 22 février 2019.
- « Les gilets jaunes : quelle crise du régime représentatif ? Quelle crise de la V^{ème} République », avec A. VIDAL-NAQUET, Collègue Universitaire Français, Saint-Petersbourg, 10 avril 2019.
- « L'indépendance du Conseil constitutionnel et les libertés », in *Le Conseil constitutionnel, gardien des libertés ?*, Poitiers, 25 octobre 2019.
- « Solidarité et clause(s) de respect des identités nationales dans le Traité de Lisbonne : incompatibilité indépassable ou binôme indispensable ? », in *Les dix ans du traité de Lisbonne : Bilan et perspectives du principe de solidarité dans et par le droit de l'Union européenne*, Aix-en-Provence, 5 et 6 décembre 2019 (annulé, contribution écrite).
- « Des dispositions étendues : l'exemple de la liberté et de l'égalité », in *La Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 à l'aube de sa 230^{ème} année. Entre espoir d'éternité et risque de rupture*, Paris, 18 mars 2020 (annulé, contribution écrite).
- « Le point de vue constitutionnel français », in *La gouvernance de l'exception sanitaire*, 29 avril 2020 (en ligne, <https://www.facebook.com/LRDIERME/videos/535298170492025/?sfnsn=mo&d=n&vh=e>
- « Le type de décision en matière pénale : quels enseignements ? », in *La QPC en matière pénale. Journée d'études à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la QPC*, Aix-en-Provence, 9 juin 2020 (colloque en ligne).
- « Le Conseil constitutionnel et l'état d'urgence sanitaire : entre préservation de l'État et respect du droit », avec A. VIDAL-NAQUET, in *L'éthique à l'épreuve de la crise*, Colloque virtuel, 14 juillet 2020, vidéo en ligne <https://www.youtube.com/watch?v=sybG25aRDQg>
- « Peut-il exister une pluralité de fondements à la primauté ? Ajouter au fondement européen des fondements nationaux ? », in *Primauté et clause la plus protectrice de l'article 53 de la Charte des droits fondamentaux : l'évolution du rapport de normes dans l'espace juridique de l'Union européenne*, Toulouse, 19 et 20 novembre 2020 (colloque en ligne).
- « *Better situate legally the contemporary concepts of democracy for a better communicability of the technical ways employed to democratize democracy* », in *DEmocracy in Crisis: Exploring the CITizen Challenge of DELiberative Democracy in light of the French and Irish Constitutional Experiments (DECIDE2)*, Ulysses Programme 2020, Irish research council, Aix-en-Provence, 9 décembre 2020.
- « Propos conclusifs », in *Les juges nationaux et la Convention européenne des droits de l'homme : analyse des rapports à travers les expériences russe et française*, Web-Colloque, 23 avril 2021.
- « La problématisation : le droit constitutionnel envisagé comme des questions de droit susceptibles de donner lieu à des interprétations contradictoires », in *Les apports de l'épistémologie à l'enseignement du droit constitutionnel. Transmettre la science du droit constitutionnel : réflexivité, analyse, imagination*, Aix-en-Provence, 1^{er} et 2 juillet 2021.
- « Crise de la représentation et démocratie libérale », Programme Hubert Curien - Projet Balaton, *La participation des citoyens aux projets politiques locaux, nationaux et européen en France et en Hongrie : les nouvelles formes démocratiques et les normes constitutionnelles (PARCIPROPO)*, coopération Institut Louis Favoreu et Institut des études internationales et régionales, Université de Szeged, 6 septembre 2021, Szeged.
- Participation à la table ronde interdisciplinaire, in *Les mutations contemporaines du droit de l'animal*, 5^{ème} Université d'automne de l'Institut Louis Favoreu, Aix-en-Provence, 6 octobre 2021.
- « L'État de droit face à la banalisation des régimes d'exception : quelle(s) instabilité(s) normative(s) des états d'exception », in *Les réincarnations de l'État de droit en Europe*, Journées juridiques francophone, Sofia, 11 au 13 octobre 2021.
- « *Conceptual questions relating to the articulation of the different forms of democracy and how to take advantage of the principles and rules of deliberative democracy* », in *DEmocracy in Crisis: Exploring the CITizen Challenge of DELiberative Democracy in light of the French and Irish Constitutional Experiments (DECIDE2)*, Ulysses Programme 2020, Irish research council, UCD Sutherland School of Law, Dublin, 18 octobre 2021.

- « [Propos conclusifs](#) », Rome 2020. *Le dialogue des doctrines constitutionnelles ? Vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ?*, Colloque Franco-Italien pour les 10 ans de la CJRC, Rome, 28-30 octobre 2021.
https://www.youtube.com/watch?v=zJPl_2JNg4Ac&list=PL2NbNdXDtsRi-9Yt4W2hu81UsmmBWU_Ub&index=11
 - « L'éclosion du contentieux constitutionnel », in *La doctrine publiciste et le tournant des années 70*, Toulouse, 19 novembre 2021.
 - « Les objectifs en droit : éléments de théorie générale », in *Les objectifs du droit de l'urbanisme*, Toulouse, 19 novembre 2021.
 - Participation à la table ronde « Situer l'interprétation », in *Interpréter les droits et libertés : quel pouvoir pour le juge constitutionnel dans l'état de droit contemporain ?*, Metz, 25 novembre 2021.
 - « Prendre la participation citoyenne au sérieux : concrétiser juridiquement la prise en compte de la demande citoyenne », in *La participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques : quelles modalités de participation citoyenne ?*, Projets Campus France Balaton (Hongrie) et Ulysse (Irlande), Aix-en-Provence, 9 décembre 2021.
 - « Le concept d'état d'exception, une lecture juridique », in *Les États d'exceptions, un test pour l'État de droit ?*, présentation avec D. ROUSSEAU du numéro spécial de la RDP consacré à ce thème, Marseille, 24 février 2022.
- À venir :
- « [Qu'est-ce que le droit ?](#) », avec F. ROUVIERE, Les discussions Portalis, Aix-en-Provence, 8 mars 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=EkdP6UIzrF4>
 - « Populisme et Constitution. Approche théorique », in *L'influence du populisme sur les changements constitutionnels. Approche de droit comparé*, Toulouse, 17-18 mars 2022.
 - « L'invisible des états d'exception : la dilution du droit », in *Le fonti della crisi: prospettive di diritto comparato*, 3^{ème} Journée du droit comparé du Groupe de Pise, Colloque en ligne, Brescia, 25 mars 2022.

VII – Expertises et participation à des projets de recherche

- Audition dans le cadre du *Rapport sur l'enseignement des langues régionales. État des lieux et perspectives après la décision du Conseil constitutionnel*, Rapport au Premier ministre, par C. EUZET et Y. KERLOGOT (députés), juillet 2021.
- *Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors, investigators with respect to European standard on human rights* (CRIMHUM), sous la direction de N. DANELCIUC-COLODROVSKI, Projet Erasmus plus, 2019-2023, Partenaires du projet : Aix-Marseille Université (France), Université de Graz (Autriche), Université d'État de Biélorussie, Université d'État « Yanka Kupala » de Grodna (Biélorussie), Union des Avocats de la République de Biélorussie, Université de Rijeka (Croatie), Université de Potsdam (Allemagne), Université de Vilnius (Lituanie), Université nationale « Ivan Franko » de Lviv (Ukraine), Université nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Ukraine), Université nationale « Académie de Droit » d'Odessa (Ukraine).
- *Responsibility of Governments, Accountability and Legitimacy In European Nations* (REGALIEN), coordonné par les professeurs G. TUSSEAU et M. MORABITO de l'École de droit de SciencesPo, 2020-2022, Universités partenaires : SciencesPo, Université Toulouse 1 Capitole, Aix-Marseille Université ;

- *La participation des citoyens aux projets politiques en France et en Hongrie : entre renouveau démocratique et enjeux constitutionnels*, Projet PHC Balaton, 2021-2022, sous la direction de M. FATIN-ROUGE STEFANINI et P. KRUSZLICZ, Universités partenaires : Aix-Marseille Université, Université de Szeged (Hongrie) ;
- *Fragmentation et défragmentation du droit des innovations biomédicales*, ANR I-Biolex, sous la direction de A. MAHALATCHIMY, Universités partenaires : AMU, Université d'Oxford, Queens Université de Belfast, Université de Monash (Australie).
- *Le défi citoyen de la démocratie délibérative en France et en Irlande*, Projet PHC Ulysse 2020, sous la direction d'A. DUFFY-MEUNIER et Universités partenaires : Aix-Marseille Université, University College Dublin (Irlande) ;
- *Governing in Times of Crisis*, (Projet CIVIS, 2021-2023, sous la direction de E. ILIADOU, P. JENSELMONGE, E. SLAUTSKI, A. VIDAL-NAQUET, Universités partenaires : Aix-Marseille Université, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (Grèce), Université Libre de Bruxelles (Belgique) ;
- *La vulnérabilité, nouvel outil pour la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux ? Étude comparative de la jurisprudence des Cours européennes et des Cours nationales françaises et italiennes*, GIP Mission de recherche Droit et Justice, 2021-2023, sous la direction de L. GAY, C. SEVERINO et L. MONTANARI, Universités partenaires : Aix-Marseille Université, Université de Toulon, Université d'Udine (Italie) ;
- *Constitutional and European Aspect of Protection of Health. The Fundamental Rights Approach*, Projet Civis, sous la direction de I. CIOLLI, L. GAY, E. SIMINA TANASESCU, Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université La Sapienza (Rome), Université de Bucarest (Roumanie).

VIII – Autres travaux et vulgarisation

- Compte rendu des discussions et des débats du X^{ème} Cours international sur la justice constitutionnelle, *Constitution et bioéthique*, *AJJC*, Vol. XIV, 1998, pp. 433-554.
- Compte rendu des discussions et des débats de la Table ronde sur les droits constitutionnels des étrangers, *AJJC*, Vol. XIV, 1998, pp. 367-431.
- Participation à la mise à jour de l'ouvrage du Doyen Louis FAVOREU et du Professeur Loïc PHILIP, *Les grandes décisions du Conseil constitutionnel*, 10^{ème} édition, Dalloz, 1999.
- Participation dans le cadre du G.E.R.J.C.-Institut Louis FAVOREU à l'élaboration des tables de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, *Conseil constitutionnel, Cinquante ans de jurisprudence. Tables d'analyse 1959-2009*, Trois tomes, Dalloz, 2009.
- « La question prioritaire de constitutionnalité : la Constitution à disposition du justiciable ! », *Newsletter Lysias*, février 2010.
- Actes de l'atelier *Droit constitutionnel et droit externe*, codirigé avec A. LEVADE, J.-D. MOUTON ET S. PIERRE-CAPS, VIII^{ème} Congrès national de l'AFDC, 16, 17 et 18 juin 2011, *Politeia*, n° 22, 2012, pp. 84-539.
 - « Transparence de la vie publique, respect de la vie privée et séparation des pouvoirs. Première lecture rapide des décisions du Conseil constitutionnel du 9 octobre 2013 sur la loi organique (n° 2013-675 DC) et sur la loi ordinaire (n° 2013-676 DC) relatives à la transparence de la vie publique », in *La transparence vue par le Conseil constitutionnel*, Note n° 3, Fondation Jean-Jaurès, Observatoire droit, justice, institutions, 16 octobre 2013, pp. 5-10.
- « Méthodologie et sujets corrigés », in *Droit constitutionnel*, Les Annales du Droit, sous la direction de M. VERPEAUX, Dalloz, participation chaque année de 2010 à 2016.

- « L'invité de Codes et Lois », in *Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques*, Cahier Législatif, Octobre 2015, LexisNexis, pp. 3-4.
- « Mesures restrictives en Guadeloupe et à Aix-Marseille : un confinement masqué et un état d'urgence bis », avec Ariane VIDAL-NAQUET, Tribune, *Le Monde*, 30 septembre 2020.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/29/mesures-restrictives-en-guadeloupe-et-a-aix-marseille-un-confinement-masque-et-un-etat-d-urgence-bis_6053992_3232.html
- « Confinement : le principe d'égalité ne s'oppose pas à des différences de traitement », avec Ariane VIDAL-NAQUET, Tribune, *Le Monde*, 30 janvier 2021, en ligne.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/01/30/confinement-le-principe-d-egalite-ne-s-oppose-pas-a-des-differences-de-traitement_6068189_3232.html
- « Pass sanitaire : cinq questions à un universitaire spécialiste des droits et libertés », Reportage télévisé, *France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur*, 26 juillet 2021.
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/aix-en-provence/pass-sanitaire-cinq-questions-a-un-universitaire-specialiste-des-droits-et-libertes-2193088.html>
- « Les droits fondamentaux sont-ils dans l'impasse du pass sanitaire », Émission de Radio, *Droit dans vos bottes # 14 et 15*, *Radio Grenouille*, 13 et 20 novembre 2021.
<http://www.radiogrenouille.com/droit-dans-vos-bottes/> <http://www.radiogrenouille.com/droit-dans-vos-bottes/>
- « Donner au peuple des instruments pour décider de la production de la loi », *Le Monde*, 26 janvier 2022.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/25/donnons-au-peuple-des-instruments-pour-decider-de-la-production-de-la-loi_6110850_3232.html

Fonctions professionnelles

| | |
|--|---|
| Agrégé de droit public | Aix-Marseille Université (2016-) Université de Toulouse I <i>Capitole</i> (2010-2016). Université de Perpignan - <i>Via Domitia</i> (2004-2010). |
| Grade | première classe (2011, CNU), classe exceptionnelle (2018, CNU). |
| Prime d'excellence scientifique | 2011-2015 ; 2016-2020 ; 2020-... |
| Maître de conférences | Université de La Réunion (2003-2004). |
| Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence | Université Aix-Marseille III (2001-2003) |
| Allocataire-moniteur de l'enseignement supérieur au sein du Groupe d'études et de recherches sur la Justice constitutionnelle (G.E.R.J.C., C.N.R.S., UMR 6055) dirigé par le Doyen Louis FAVOREU, à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence | Université Aix-Marseille III (1997-2001). |
| Suspension du contrat durant la période de service militaire (1999-2000), service civil, affectation au Conseil départemental de l'accès au droit (C.D.A.D.) des Bouches-du-Rhône. | |

Titre universitaire

Docteur en droit

Titre de la thèse : *Contrôle de constitutionnalité et droit communautaire devant les juges constitutionnels français et italien*
Date de soutenance : 30 novembre 2002
Lieu de soutenance : Aix-en-Provence

Directeur de thèse : Patrick GAÏA, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III.

Jury :

Marta CARTABIA, Professeur à l'Université de Vérone ;

Claude BLUMANN, Professeur à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas ;

Filippo DONATI, Professeur à l'Université de Florence ;

Louis FAVOREU, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III ;

Otto PFERSMANN, Professeur à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

Mention : *très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.*

Prix de la Fondation Jules & Louis Jeanbernat et prix des Grands problèmes de droit contemporain.

Faculté de Droit et de science politique d'Aix-en-Provence

Laboratoire de rattachement en matière de recherche

1997-2003 - Rattachement au sein du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle (G.E.R.J.C., C.N.R.S., UMR 6055), dirigé par le Professeur Louis FAVOREU à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence.

2003-2004 - Rattachement au sein du Centre de Recherche Juridique (C.R.J.), dirigé par le Professeur Valérie GOESEL-LE BIHAN, à la Faculté de droit de Saint-Denis de La Réunion.

2004-2010 - Rattachement au Centre de droit économique et du développement (C.D.E.D.), dirigé par le Professeur Yves PICOD.

2010-2011 - Rattachement au Centre d'études et de recherches politiques et constitutionnelles, dirigé par le Doyen Henry ROUSSILLON.

2011-2016 - *Rattachement* à l'Institut Maurice Hauriou (I.M.H.), dirigé par les Professeurs Isabelle POIROT-MAZERES et Xavier BIO

2003-2016 - *Associé* au Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle - Institut Louis FAVOREU (G.E.R.J.C., C.N.R.S., UMR 6201), dirigé successivement par les professeurs Louis FAVOREU, André ROUX et Xavier PHILIPPE.

2016- - *Rattachement* au Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle - Institut Louis FAVOREU (G.E.R.J.C., C.N.R.S., UMR 6201), dirigé par X. PHILIPPE.

2018- - Direction de l'Institut Louis Favoreu (GERJC, UMR DICE, n° 7318).

Directions de thèses

- ASKOFARE (N. F.), *Les classifications en contentieux constitutionnel*, en co-direction avec W. MASTOR, première inscription en 2015, contrat doctoral – UT 1.
- LE DU (S.), *Le juge et la loi en France et au Royaume-Uni. Réflexion sur l'autolimitation du juge*, en co-direction avec A. DUFFY, première inscription en 2020, contrat doctoral, AMU.
- MORANDO (A.), *Le droit global: quelles doctrines pour quels nouveaux objets normatifs ?*, première inscription en 2018, contrat doctoral, AMU.
- PERIE-FERNANDEZ (D.), *Égalité et non-discrimination, Etude de droit comparé*, en co-direction avec W. MASTOR, première inscription en 2015 – UT 1.
- VAILLANT (R.), *Le pouvoir d'appréciation du juge constitutionnel. Réflexions sur la démocratie constitutionnelle*, première inscription en 2012 (contrat doctoral) – UT 1.

Thèses soutenues et avenir des docteurs

- ARNAUD (C.), *L'effet corroboratif de la jurisprudence*, première inscription en 2008 - UPVD (ATER) puis UT 1, soutenance en 2014 à Toulouse, mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité, jury composé de J. ANDRIANTSIMBAZOVINA, P. DEUMIER, W. MASTOR, E. MILLARD et A. VIALA.

Prix Maurice HAURIUO de l'Institut Fédératif de Recherches de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Thèse publiée, LGDJ-Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, Collection des thèses de l'IFR, 2016, 595 p.

Formation et enseignement privés.

- GOTTOT (S.), *La concurrence entre contrôle de conventionnalité et de constitutionnalité dans l'ordre juridique français. La conciliation des contrôles de régularité de la loi par le juge ordinaire*, première inscription en 2010, ATER – UT 1, soutenance à Toulouse en 2016, jury : M. BLANQUET, B. BONNET, A. ROBLOT-TROUZIER et J. ROUX.

Enseignement privé.

- TAP (F.), *Recherche sur le précédent juridictionnel en France*, en co-direction avec W. MASTOR, première inscription en 2014 (contrat doctoral) – UT 1, soutenance 4 décembre 2019, jury : G. BIGOT, F. MELLERAY, P. DEUMIER et M. CARPENTIER.

Qualifié aux fonctions de MCF, 2020.

- SYDORYK (S.), *La doctrine constitutionnelle. Étude des discours de connaissance du droit constitutionnel contemporain français*, première inscription en 2014 (contrat doctoral) – UT 1, soutenance 8 décembre 2020, jury : M. ALTWEGG-BOUSSAC, T. HOCHMAN, F. MELLERAY et M. CARPENTIER.

Qualifié aux fonctions de MCF, 2022.

- VAN OUWERKERK (S.), *Penser les formes de l'Etat. Un état de la pensée publiciste française*, première inscription en 2014, contrat doctoral puis ATER – UT 1, soutenance 8 février 2019, jury : M. ALTWEGG-BOUSSAC, M. CARPENTIER, A. GAILLET, C. MIGUEL HERRERA, O. PFERSMANN et M. TROPER.

Réussite aux concours des IRA.

Activités en matière d'enseignement

Cours magistraux :

- Premier cycle :

Droit administratif (LAP – Université de La Réunion)

Droit constitutionnel (Licence I – UT1 - UPVD – Institut supérieur de droit de Dakar ; LAP – Université de La Réunion)

Droit des libertés fondamentales (Licence III – UPVD)

Droit européen (Licence II – UT1)

Droit institutionnel de l'Union européenne (Licence III – UPVD)

Institutions politiques et administratives (L.A.P. – Université de La Réunion)

Institutions européennes (Licence 1 – UT 1)

Introduction au droit et méthodologie (Licence I - Université de La Réunion et UPVD)

Théorie générale du droit et de l'Etat (Licence II - UPVD)

Théorie générale de l'État (L1)

Droit constitutionnel des normes (L2 AMU)

Droit de l'Union européenne (Collège universitaire français de Moscou, Université d'État de Moscou Lomonossov, avril 2017)

Théorie du droit (Université de Saint-Joseph de Beyrouth, avril 2018 ; Licence III - AMU).

- Deuxième cycle :

Actualité de la QPC en droit public des affaires (Master II – UT1)
Droit international et comparé des intégrations régionales (IEP Toulouse)
Contentieux constitutionnel (Master I – UPVD, Master I – UT1)
Droit constitutionnel approfondi (Master II – UPVD)
Droit constitutionnel comparé (Master I – Maroc, I.G.A. Casablanca)
Droit de la fonction publique territoriale (D.E.S.S. – Université de La Réunion)
Droit des libertés fondamentales (Master I – UPVD)
Droit des marchés publics (Master II – UT1)
Droit et contentieux constitutionnel (Master II – Université de La Réunion)
Intégrations régionales (IEP Toulouse)
Les principes généraux du droit en droit international et européen (Master II – UT1)
Méthodologie de la recherche (Master II – UPVD)
Théorie du droit (Master II AMU ; Maîtrise de droit – Université de La Réunion ; Master II – UPVD ; Master II – Université de Pau et des pays de l'Adour)
Théorie générale du droit et de l'Etat (Master I - UT1)
Grands systèmes juridiques et politiques européens (LAP AMU)
Droit du contentieux constitutionnel (Master II AMU)
Contentieux économique (Master II AMU)
Droit des collectivités ultra-marines (Université de La Réunion)
Égalité, discrimination et minorités (Master II - AMU)
État d'exception et régime de crise (Master II - AMU)
Méthodologie appliquée (Master II - AMU)
Grands principes du droit public (Université Ain Chams, Le Caire, novembre 2021)
Question prioritaire de constitutionnalité (Master II - AMU, UT1)
Contentieux constitutionnel (Master II - Université de Pau et des Pays de l'Adour).
Théorie du droit appliquée (Master II - AMU)

- Troisième cycle :

Instruments et méthodologie de la recherche (Ecole Doctorale 461 - Avignon-Montpellier-Perpignan-Toulon)
La problématisation dans le travail de recherche (ED 461)
Méthodologie de la recherche (Ecole doctorale – UPVD)
Séminaires mensuels de compte rendus de travaux (CDED – UPVD ; CERCP – UT1 ; IMH – UT1)
Théorie du droit (UPVD, Ecole doctorale de sciences juridiques et politiques 171 - UT1 – AMU)

Travaux dirigés

Droit constitutionnel (DEUG-I – Université Aix-Marseille III) sous la direction du Doyen Louis FAVOREU, du Professeur André ROUX et du Professeur Guy SCOFFONI ;
Droit administratif (DEUG II – Université Aix-Marseille III) sous la direction du Doyen Charles DEBBASCH et de Jean-Pierre FERRAND (DEUG-II) ;
Droit des libertés fondamentales (Licence – Université Aix-Marseille III) sous la direction du Professeur Richard GHEVONTIAN
Droit constitutionnel jurisprudentiel (Maîtrise de droit public interne – Université Aix-Marseille III) sous la direction du Professeur Thierry RENOUX.
Méthodologie (Licence I – UPVD) sous la direction du Professeur Xavier MAGNON.

Cours et conférences à l'étranger

Alger (Algérie),
Andorre
Athènes (Grèce),
Bangkok (Thaïlande),
Barcelone (Espagne),
Beyrouth (Liban),

Casablanca (Maroc),
 Cracovie (Pologne),
 Dakar (Sénégal),
 Dublin (Irlande),
 Gérone (Espagne),
 La Caire (Égypte),
 Moscou (Russie),
 Minsk (Biélorussie),
 Rabat (Maroc),
 Rome (Italie),
 Saint-Petersbourg
 Sofia (Bulgarie),
 Szeged (Hongrie),
 Tokyo (Japon).

Responsabilités scientifiques et administratives

Direction de laboratoire de recherche

Directeur de l'Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle (ILF-GERJC, Droits international, comparé et européen DICE – UMR DICE 7318) (2018-...).

Responsabilités éditoriales

Directeur de l'*Annuaire international de justice constitutionnelle* (2017-)

Membre du Comité de rédaction de la *Revue française de droit constitutionnel*.

Membre du Comité de lecture de la *Revue juridique de l'Océan indien*.

Membre du Conseil scientifique de la revue *Les Cahiers Portalis. Revue française d'études et de débats juridiques*.

Membre du Comité de rédaction et du Comité scientifique de la revue *Confluence des droits*.

Chronique constitutionnelle France de l'*Annuaire international de justice constitutionnelle* (2007-2020).

Chronique constitutionnelle de la *Revue Pénitentiaire et de droit pénal* avec TH. S. RENOUX.

Organisation de colloques

- *Quel renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement ? Premier bilan après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008*, Journée décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel, UPVD, 13 décembre 2010.
- *Questions sur la question (QsQ I) : le réflexe constitutionnel*, avec W. MASTOR, X. BIOY et S. MOUTON, sous le Haut parrainage du Conseil constitutionnel, Toulouse, 3 juin 2011.

- *Questions sur la question (QsQ II) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, avec W. MASTOR, X. BIOY et S. MOUTON, sous le Haut parrainage du Conseil constitutionnel, Toulouse, 1^{er} juin 2012.
- *Questions sur la question (QsQ III) : de nouveaux équilibres institutionnels ?*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, Toulouse, 14 juin 2013.
- *Questions sur la question (QsQ IV) : Le procès constitutionnel face aux exigences supranationales (Droit comparé, UE, CEDH et CADH)*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, sous le Haut parrainage du Conseil constitutionnel, Toulouse, 30 mai 2014.
- *Questions sur la question (QsQ V) : Les pouvoirs d'instruction des cours constitutionnelles et la formation de l'intime conviction des juges constitutionnels*, avec P. ESPLUGAS, W. MASTOR et S. MOUTON, Toulouse, 5 juin 2015.
- *Questions sur la question (QsQ VI) : Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, avec Stéphane MOUTON, Toulouse, 29 et 30 septembre 2016.
- *Questions sur la question (QsQ VII) : La fabrique du droit constitutionnel : réinterroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*, avec S. MOUTON et A. VIDAL-NAQUET, Aix-Marseille-Université, 9 juin 2017.
- *1^{ère} Université d'été de justice constitutionnelle de l'Institut Louis Favoreu, Le juge constitutionnel face aux transformations de la démocratie*, avec A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 4-7 septembre 2017.
- *XXXII^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, L'interprétation et les juges constitutionnels*, A. VIDAL-NAQUET et X. PHILIPPE, Aix-en-Provence, 8-9 septembre 2017.
- *La QPC : vers une reconfiguration de l'architecture constitutionnelle ?*, avec A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 6 avril 2018.
- *XXXIII^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, Constitution et genre*, Aix-en-Provence, 8-9 septembre 2018.
- *Questions sur la question (QsQ VIII) : Le juge dans le constitutionnalisme moderne*, avec S. MOUTON et A. VIDAL-NAQUET, Toulouse, 18-19 octobre 2018.
- *3^{ème} Université d'été de justice constitutionnelle de l'Institut Louis Favoreu, La justice prédictive*, avec J.-F. KERLEO et R. DESCHAUX, Aix-en-Provence, 9-12 juillet 2019.
- *XXXIV^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, Constitution et environnement*, avec L. GAY, M. STEFANINI et A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 6-7 septembre 2019.
- *XXXV^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, L'état d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire*, avec A. VIDAL-NAQUET, Aix-en-Provence, 11 septembre 2020.
- *4^{ème} Université d'automne de justice constitutionnelle de l'Institut Louis Favoreu, L'opinion publique aujourd'hui. Regards pluridisciplinaires*, avec P. ALDRIN ET T.S. RENOUX, Aix-en-Provence, 21-22 octobre 2020.
- *Les assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?*, avec M. STEFANINI, Aix-en-Provence, 4 décembre 2020.
- *Questions sur la question (QsQ IX) : Les apports de l'épistémologique à l'enseignement du droit constitutionnel. Transmettre la science du droit constitutionnel : réflexivité, analyse, imagination*, avec S. MOUTON et R. PONSARD, Aix-en-Provence, 1^{er}-2 juillet 2021.
- *XXXVI^{ème} Table ronde sur la justice constitutionnelle, Constitution et numérique*, avec A. BACHERT, Aix-en-Provence, septembre 2021.

Laboratoires de recherche des Universités d'Orléans et de Tours (2010).

Laboratoires de recherches en droit international et européen de l'Université Panthéon-Assas, Paris II, (2013).

Institut du droit public et de la science politique, Université de Rennes 1 (2016).

Laboratoires de recherche en droit public et européen à l'Université de Nice Sofia-Antipolis (2017).

Centre d'études constitutionnelles et politiques, Paris 2 Panthéon-Assas (2018).

Ecole de droit de Science po Paris (2018).

Institut fédératif sur les transition juridiques (2021 - Présidence du comité d'évaluation).

Mandat

Candidat et tête de liste avec A. VIDAL-NAQUET aux élections du Conseil national des universités, section 02, liste Alternative, (3 élus PR, 2 élus MCF).

Membre de la Commission de la Recherche UT1 (2014-2016).

Membre du Conseil scientifique UT1 (2012-2014).

Président de la section de droit public UT1 (2011-2014).

Membre du Conseil d'administration de l'UPVD (2005-2008).

Ecole doctorale

Représentant de l'Ecole doctorale 461 *Droit et sciences sociales* (Avignon-Montpellier-Perpignan-Toulon) à Perpignan. Gestion locale de 160 doctorants (inscription, soutenances et formation) (2007-2010).

Membre du bureau et du Conseil de l'Ecole doctorale 461 (2007-2010).

Formations dispensées dans le cadre de l'ED 461 (voir *supra*).

Membre du Conseil de l'école doctorale de sciences juridiques et politiques ED 67, Aix-en-Provence (2018-)

Montage de projets

Projet de refonde du Master « Droit public fondamental » et création d'un Master « Droits fondamentaux appliqués », avec A. Vidal-Naquet, Aix-Marseille Université, 2018-2022, projets retenus.

Projet IDEX Formation, « Cours magistral interactif en Droit constitutionnel », Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, obtenu, 2015.

Projet de création d'un Master « Droit public général », avec G. KALFLECHE, UT1, 2015, habilitation obtenue.

Projet de création d'un Master « Droit public général, option Carrières administratives », habilitation obtenue, plan quadriennal 2011-2014 UPVD.

Projet de création d'une École doctorale pluridisciplinaire (Sciences sociales, Droit, économie et gestion) « Inter-méd. » à Perpignan avec le Professeur Paul CARMINIANI. Validation, plan quadriennal 2011-2015 UPVD, habilitation obtenue.

Représentations aux conseils centraux de l'Université et autres fonctions

Assesseur à la recherche du Doyen à la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence (2021-).

Membre du Conseil académique restreint UT1 (2014-2016).

Membre de la Commission de la Recherche UT1 (2014-2016).

Membre du Conseil scientifique UT1 (2012-2014).

Responsabilité, mise en place et organisation de la « Conférence d'agrégation toulousaine » UT1 (2011-2016)

Responsable des comités de sélection pour le recrutement en droit public UT1 (2015-2016).

Président du comité de sélection pour le recrutement des professeurs en droit public UT1 (mutation et 46-3 - 2015).

Président du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur et des maîtres de conférences en droit public UT1 (2016).

Président de la section de droit public UT1 (2011-2014).

Membre du Conseil d'administration de l'UPVD (2005-2008).

Membre invité au Conseil scientifique de l'UPVD (2008-2010).

Membre de la Commission de discipline de l'UPVD (2005-2008).

Membre du bureau scientifique et du collège doctoral de l'UPVD (2008-2010).

Membre de la commission de spécialiste de droit public UPVD (2006-2008).

Responsabilité de master

Codirection avec M. MAISONNEUVE du Master « Droit public fondamental » (AMU – 2018-...)

Direction du Master « Droit public fondamental » (AMU – 2018-2019)

Direction du Master « Droit de l'action publique » (UPVD - 2005-2007).

Direction du Master « Droit public général spécialité Carrières administratives » (UPVD - 2007-2009).

Professeur invité

Université de Chuo, Tokyo, juillet 2018.

Responsabilités pédagogiques

Membre du directoire du Collège supérieur de droit UT1 (2012-2016).

Enseignant référant dans le cadre du plan licence (UPVD - 2008-2010).

Coordination du plan licence (UPVD - 2008-2010).

Dispense de travaux dirigés de méthodologie (UPVD -2009-2010).

Membre de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC).

Membre du Conseil scientifique de l'AFDC (2007-2017).

Membre du Conseil d'administration de l'AFDC (2017-)

Direction de l'atelier *Droit constitutionnel et droit externe*, avec A. LEVADE, S. PIERRE-CAPS et J.-D. MOUTON, au VIII Congrès national de l'AFDC, 16, 17 et 18 juin 2011, Nancy.

Membre du comité scientifique de la 6ème Journée de la jeune recherche en droit constitutionnel (15 février 2017)